



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Gard

COMMUNE de SAINT-VICTOR-LA-COSTE

L'an **deux mil vingt, le huit septembre**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-VICTOR-LA-COSTE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Véronique HERBÉ**.

Étaient présents : Mme Véronique HERBÉ, M. Georges DANIEL, Mme Nathalie BESSON, M. Jean PASSERIEUX, Mme Joëlle COLLOCA, M. Vincent PELAQUIE, Mme Jacqueline LINDER, M. Jean-Louis COGAN, M. Antoine DE VITA, Mme Françoise POCK, Mme Sylvie DUCLOS, M. Stéphane SOLER, Mme Hélène BARATHIEU, Mme Sandrine BERNARD, M. Jean-Philippe AUBERT, M. Jean ALBE, M. Guillaume JOUVE, Mme Sylvie MONJON, Mme Christelle POSTEL.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Secrétaire : M. Antoine DE VITA.

---

**1) Ajustement du budget sur des comptes dont les crédits sont insuffisants**

Madame le Maire présente le sujet et la délibération qui doit être votée, concernant :

- d'une part, des remboursements de reliquats (cantine et garderie périscolaire pour les enfants ayant quitté l'école), d'une concession au cimetière et d'un sinistre d'un véhicule communal (franchise)

L'ensemble pour une correction de 3 500 €.

- d'autre part, suite à l'augmentation du nombre d'enfants à l'école (de 192 en 2019-2020 à 205 en 2020-2021) une augmentation de 1000 € du budget alloué aux instituteurs pour les fournitures scolaires.

Il est nécessaire de diminuer des comptes afin d'en augmenter d'autres.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS

19 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

---

**2) INFORMATION : Fibre optique**

Madame le Maire présente à l'assemblée les travaux de mise en place de 3 caissons pour recevoir la fibre optique.

Ces caissons seront situés rue de Mouillargues, route de Saint-Laurent-des-Arbres et rue du Pouts des Horts.

Après vérification par les techniciens des télécoms, 3 caissons sont suffisants pour couvrir la totalité du village.

La mise en place de la fibre optique se fera ultérieurement.

---

**3) Renouvellement bail précaire et révocable : 7 rue des Vieux Lavoirs - Appt n° 1**

Madame le Maire rappelle le principe pris les années précédentes à savoir une révision annuelle des loyers par application du dernier taux publié par l'INSEE soit celui du 2ème trimestre 2020 qui prévoit une augmentation de 0,66 %.

Considérant que le bail précaire et révocable conclu avec Mme GERVAIS Marie-Hélène pour le logement sis à l'école Raoul Laurent est arrivé à échéance le 1er août, il est proposé d'en conclure un autre avec cette même personne, avec effet rétroactif au 1er août (cause Covid 19) et de fixer le montant du loyer à 424,25 €.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS

19 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

---

#### **4) Renouvellement bail précaire et révocable : 7 rue des Vieux lavoirs - Appt n° 2**

Madame le Maire rappelle le principe comme le point 3 ci-dessus. Le bail précaire et révocable conclu avec Mr et Mme JOUSSAUME Franck est arrivé à échéance le 28 février. Il convient de prendre l'indice de référence de l'INSSE du 4ème trimestre 2019, soit une augmentation de 0,95 %. Il est décidé de conclure un autre bail, avec effet rétroactif au 1er mars 2020 (cause Covid 19), avec ces mêmes personnes et de fixer le montant du loyer à 506,52 €.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

#### **5) Nomination des membres de la COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECT**

Madame le Maire avait présenté les missions de cette commission lors de la séance du conseil municipal en date du 23.06.2020.

Elle propose une liste de 32 personnes (dont une partie reprise sur l'ancienne liste) qui sera envoyée la Direction Départementales des Finances Publiques du Gard (qui établira par la suite la liste de 16 membres).

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS  
19 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

#### **6) Questions diverses**

**a)** Madame le Maire donne les informations suivantes concernant les logements communaux :

Des logements se sont libérés ou vont être libérés.

Lorsque les logements deviendront vacants, il sera procédé à des travaux de remise en état.

Un studio a déjà été reloué.

Une information sera faite par voie d'affichage et sur le site internet de la commune.

**b) Wordking Up day**

Madame le Maire passe la parole à Mme Joëlle COLLOCA pour présenter cet évènement.

Il s'agit de la journée mondiale de nettoyage, organisée par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (prévue le 19 septembre).

Sur notre commune, cette manifestation aura lieu le 13 septembre. Il est nécessaire de s'inscrire pour cette journée.

Rendez-vous est donné aux ateliers municipaux. Des groupes seront constitués pour nettoyer les grands axes de Saint-Victor-la-Coste. Un pique nique est également prévu à midi.

**c) Rentrée des classes**

Cette rentrée s'est bien passée et s'est faite avec un protocole sanitaire allégé.

Le rue des écoles avait été fermée à la circulation aux heures de rentrée et sortie de l'école. Il a été décidé de poursuivre cette disposition, voire de la rendre pérenne.

**d) Directive pour le port du masque**

Madame le Maire informe l'assemblée que l'arrêté de la Préfecture du Gard concernant le port du masque aux abords de l'école, et également sur les marchés ouverts, a été affiché dans les panneaux municipaux et commerces (ainsi que sur le site internet de la commune). Il est applicable immédiatement et est passible de sanctions en cas de non-respect.

**e) Semaine bleue (CCAS)**

Madame le Maire présente cette manifestation :

- le 6 octobre, pour l'anniversaire de la naissance de Jacqueline PAGNOL, un film (MANON DES SOURCES) sera projeté.

- le 7 octobre une sortie à Arles et aux Saintes Maries de la Mer est organisée avec visite d'un musée et une croisière en bateau.

**f) Question de Monsieur JOUVE Guillaume :** Mr JOUVE demande s'il est possible d'anticiper davantage les dates des prochains conseils.

Madame le Maire répond que certains conseils dépendent des contraintes préfectorales, et autres.

Elle essaiera d'anticiper pour les autres.

**g) Repas des aînés de fin d'année**

Dans le cadre du CCAS, Monsieur Georges DANIEL informe que le repas récréatif de fin d'année, offert aux personnes de plus de 65 ans, se déroulera le dimanche 20 décembre 2020. L'animation sera assurée par Laurent COMTAT. Les membres du conseil municipal et du CCAS y sont conviés.

**h)** Madame POCK Françoise évoque la question de mise en place de poubelles supplémentaires dans différents quartiers de la commune.

Une étude concernant leur nombre et emplacement peut être envisagée. Si celle-ci aboutit, il faudra prévoir les crédits au budget de 2021.

**i)** Madame le Maire précise que la fontaine et les lavoirs jumeaux proches de l'école ne sont pas alimentés pour deux raisons :

- la source est momentanément tarie

- l'alimentation de l'ensemble est bouchée

Une intervention a été nécessaire pour inspecter le bâtiment souterrain abritant le réseau d'alimentation et un devis est en cours pour le nettoyage ainsi qu'un sondage car il n'existe aucun plan de ce réseau.

A Palus, la source est momentanément tarie.

**j) Stade "Eugène Rolland"**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion avec l'association FC Canabié a été réalisée concernant l'arrosage du stade.

Pour cette année, l'arrosage a été réalisé avec l'eau de la ville

La réalisation d'un forage à la boue (terrain très sablonneux) est à l'étude.

Madame le Maire a rencontré une entreprise spécialisée à ce sujet.

Elle précise également que des travaux de réfection de peinture des vestiaires ont été réalisés cet été.

**k) Déchets de venaison**

Une partie d'un terrain communal a été prêtée à la Société de chasse de Saint-Victor afin d'y enfouir les déchets de venaison. Dans ce sens, une convention a été signée entre la commune et la Société de chasse afin de désigner des référents et de faire respecter les contraintes d'hygiène et de sécurité.

**l)** Monsieur JOUVE Guillaume demande quand aura lieu la prochaine visite des locaux communaux. 4 membres du conseil n'ont, à ce jour, pas encore visité ces locaux. Madame le Maire indique que cette visite peut se faire un samedi en fin de matinée. La date est à déterminer selon les disponibilités de chacun.

---